Acto Lux à Arlon



Du réseau pour soigner et accompagner les toxicomanes

cahier n° 5

Acto Lux à Arlon

Du réseau pour soigner et accompagner les toxicomanes

Laboratoire des innovations sociales – www.labiso.be - Cahier n°5

AlteR&I Recherche Innovation





Licence

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), <u>Luc Pire Électronique</u> et le <u>Laboratoire des Innovations sociales</u> consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation sur écran monoposte et de reproduction, en un exemplaire, pour copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous quelque forme, même partielle, est donc interdite.

Ce droit est personnel, il est réservé à l'usage exclusif et non collectif du licencié. Il n'est transmissible en aucune manière. Tout autre usage est soumis à autorisation préalable et expresse, adressée à Luc Pire Electronique.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

Table des matières

Licence4
Table des matières5
Laboratoire des innovations sociales7
Source9
Acto Lux à Arlon10
Du réseau pour soigner et accompagner les toxicomanes
Un centre dans le prolongement du réseau ALTC Luxembourg
État des lieux des collaborations dans la province 19
Accueil et Accompagnement d'usagers de drogues . 24
Aide psychosociale et soutien aux familles29
Le public, après huit mois de fonctionnement33
La personne est considérée dans sa globalité37
Motivation et disponibilité de l'équipe40
L'avenir en perspective de réseaux43

Pour en savoir plus	45
Contact	45
Sources bibliographiques	46
Infos	47
Crédits	48

Laboratoire des innovations sociales

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover

Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

Dynamiser les échanges

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours ?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

Soutenir les innovations

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par AlteR&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

Source

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

http://www.labiso.be/

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier.

La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I) en collaboration avec Luc Pire Electronique et l'asbl Texto.

Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens (AlteR&I), sur la base d'interviews de Jean-Louis Duquenne, Magali Didridge et Francine Thiry, et achevé le 1er octobre 2002.

Acto Lux à Arlon

Du réseau pour soigner et accompagner les toxicomanes

Une fois par semaine, les personnes qui composent le noyau principal de l'équipe du centre Acto Lux se retrouvent autour de la table pour une réunion de travail. Y sont abordées tant des questions de gestion interne que les suivis et les actions en cours. Ce mardi, la discussion porte, entre autres, sur le budget et la réalisation du premier rapport d'activités.

Jean-Louis Duquenne, médecin généraliste à Marche-en-Famenne, est président du centre Acto Lux. Jacques Dewagenaerre, psychologue au centre de guidance de la province d'Arlon, est également membre du conseil d'administration. Francine Thiry, éducatrice et responsable du centre, et Magali Didrige, assistante sociale, sont les deux travailleurs sociaux engagés par l'asbl. Ensemble, ils examinent la manière dont l'assistante

sociale a réorganisé le recensement des données : auelles sont les demandes, de quelles régions proviennent-elles, quel âge ont les usagers, y a-t-il plus d'hommes que de femmes, qu'en est-il des consultations médicales... L'occasion d'un échange de vues sur les produits en présence: héroïne, cocaïne, ecstasy, médicaments, cannabis... « Consommer des toxiques ne signifie pas nécessairement être toxicomane », souligne l'un d'entre eux. Et de se pencher sur les demandes en matière de consommation d'alcool. « Un seul usager est venu avec cette problématique. C'est une personne qui nous a été adressée par le CPAS dans le cadre d'un contrat article 60. Il répondait ainsi à l'attente de l'assistante sociale. Mais visiblement, s'il y avait bien consommation, elle ne semblait pas être problématique ni dans son travail, ni dans sa vie privée ». La réunion se poursuit. On aborde la question du remplacement de Magali pendant ses deux semaines de congé. « Elle sera remplacée par une personne qui travaille en agence locale pour l'emploi, un ex-usager de drogues ». On évoque la suite à réserver à la rencontre entre les travailleuses du centre et une personne de la commune engagée dans le cadre d'un projet droque. On constate la nécessité de réorganiser une campagne de sensibilisation auprès des médecins de la province. Francine Thiry propose également l'organisation prochaine d'une réunion avec les parents qui sollicitent le centre...« Il faut bien se

rendre compte », insiste Jacques Dewagenaerre, « que le centre de référence, imaginé au départ, est toujours en pleine phase d'exploration ».

Acto Lux, service d'accompagnement et de santé pour les usagers de drogues et leurs familles, a ouvert ses portes le 18 février 2002 dans le prolongement d'une réflexion menée au sein d'un groupe de médecins généralistes de la région. Situé au cœur de la ville d'Arlon, au 32 rue des Capucins, ce lieu d'accueil est le premier du genre dans la province de Luxembourg. Si dans l'esprit de ses promoteurs, le concept est clair, parce que réfléchi de longue date et inscrit dans une dynamique de réseau, la mise en route pratique nécessite quelques réajustements administratifs et pédagogiques. « Ainsi, nous avons édité une brochure de présentation en omettant d'y faire figurer la Région wallonne, notre financeur. Erreur de jeunesse... Mais pour que cette dépense puisse être prise en compte dans notre budget, nous avons dû rajouter la mention. Apprentissage aussi dans la manière d'organiser les permanences pour les consultations médicales... »

Un centre dans le prolongement du réseau ALTO Luxembourg

Le mouvement Alto, alternative à la toxicomanie, de la Société Scientifique de Médecine Générale est un réseau formel de médecins généralistes, initié et subventionné par la ministre fédérale de la Santé Magda De Galan (PS) en 1993.

Inquiets devant l'accroissement du nombre de personnes héroïnomanes, les pouvoirs publics souhaitaient inciter les médecins généralistes à intégrer dans leur pratique courante l'accompagnement d'usagers de drogues dans leur milieu de vie. Accompagnement avec ou sans programme de substitution. À l'époque, si la méthadone n'était pas encore acceptée comme un traitement à part entière, ce dérivé morphinique était considéré comme une piste intéressante pour une désensibilisation progressive permettant une prise de distance voire un arrêt de la dépendance à l'héroïne.

Charte Alto, 10 octobre 1999, Extrait

Plusieurs lignes de force guident l'action médicale.

L'accompagnement d'un usager de drogues, pour le médecin, relève d'une décision personnelle. Il s'agit d'un accompagnement global au niveau médical et relationnel.

Le médecin acquiert et entretient une connaissance médicale suffisante des drogues, des usages, des traitements, des pathologies associées aux toxicomanies.

Sans juger ni cautionner, le médecin soutient inlassablement le patient dans son cheminement vers l'autonomie, la construction de son propre destin dans le respect de soi et d'autrui. Cette approche implique que le médecin reste attentif dans la durée, quelle que soit la longueur du traitement, aux diverses dimensions (médicale, psychologique, sociale, culturelle, économique...) qui accompagnent l'évolution du patient. Elle est incompatible avec une pratique de consultationminute. De même le médecin refuse toute prescription non fondée sur un projet thérapeutique, notamment celle des psychotropes largement détournée vers un usage toxicomaniaque. Le médecin participe à la formation continue et aux intervisions. Il veille a être conscient de ses propres limites et à s'assurer les collaborations nécessaires, dans une approche pluridisciplinaire.

Le mouvement Alto souhaite renvoyer à la collectivité les problématiques individuelles qui lui sont amenées et interpeller le monde politique et la société civile. En effet, absence de repères, absence d'intériorisation de valeurs, troubles somatiques, psychiques, sociaux, non accès au travail, au logement... sont des problématiques globales dont la dimension pathologique n'est qu'une pointe qui nous est offerte.

Alto Luxembourg a vu le jour en 1994. prolongement d'une formation qui s'est déroulée Libramont, un petit réseau de médecins généralistes, dont Jean-Louis Duquenne, s'est constitué. Il offrait aux usagers de drogues de la province de Luxembourg la possibilité d'un accompagnement. Organisation d'un accueil ambulatoire, mais aussi rencontres, échanges, à peu les quatre discussions... Peu généralistes ont élargi leur cercle de réflexions à des venant d'autres horizons professionnels: personnes psychologues, psychiatres, éducateurs... « Pendant plus d'un an et demi, nous avons visité différents lieux d'accueil à Bruxelles, Liège et Charleroi. C'est en les regardant fonctionner que nous avons commencé à réfléchir à l'opportunité de la création d'un centre. Nous pensons fermement que le premier accueil n'est pas médical, il est avant tout social. Cet accueil devait donc être d'emblée pluridisciplinaire, d'où l'idée de la création de ce centre ».

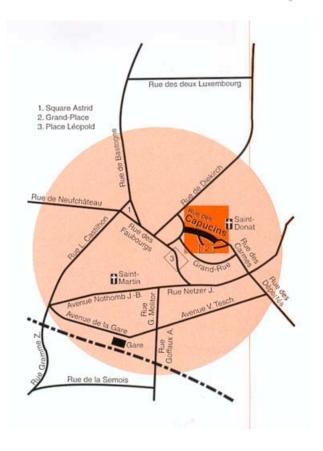
Notre projet reposait sur un consensus de professionnels

Tandis que la conception du centre prenait forme, il restait à trouver les sources de financement. Le projet, soumis au ministre des Affaires sociales de la Région wallonne, a été accepté. « Notre projet reposait sur un consensus de professionnels de terrain, issus de différentes disciplines », insiste Jean-Louis Duquenne. « De plus il n'y avait encore rien de tel dans la région ». En effet, excepté le travail de première ligne assuré par le réseau de médecins Alto, aucune équipe, aucun service n'avait d'action spécifique avec les toxicomanes dans la province de Luxembourg.

Les statuts de l'ASBL paraissent au moniteur le 13 septembre 2001. Une convention annuelle est passée avec la Région wallonne au mois de novembre. Le centre, qui reçoit le label de projet pilote, est financé annuel-

lement à concurrence de 49 578 euros. Les premiers subsides arrivent au mois de décembre 2001. « La localisation du centre avait une importance non négligeable : être au cœur de la ville, à proximité des transports en commun, dans un endroit discret... Tout en sachant que les loyers privés à Arlon sont parmi les plus élevés de Belgique. Finalement nous avons choisi ce local, mis à disposition par la commune. Mais il était dans un grand état de délabrement. » Après quelques travaux de rafraîchissement, la première tâche des deux permanentes engagées fut l'aménagement du centre.

En février 2002, Acto Lux est fin prêt pour remplir sa mission conformément à ses statuts. « L'association a pour objet la prise en charge, le suivi, le traitement psycho-médico-social des toxicomanes, ambulatoires ou non et de leur entourage. L'association peut inclure également des activités de prévention et d'information ».



État des lieux des collaborations dans la province

Afin d'inscrire son projet dans le réseau le plus large possible, Acto Lux souhaitait avant tout mieux connaître les pratiques, les attentes et les possibilités de collaborations avec les médecins généralistes et les pharmaciens de la province. Peu avant l'ouverture du centre, un courrier assorti d'un questionnaire leur a été adressé. Une vingtaine de médecins et une trentaine de pharmaciens ont répondu, marquant ainsi leur intérêt pour la création d'un tel lieu d'accueil et précisant le cadre des collaborations éventuelles.

Lettre adressée aux pharmaciens

Nous avons le projet d'ouvrir prochainement dans notre province un centre d'accueil et d'aide aux patients usagers de drogues. La ville d'Arlon accepte de nous fournir un local et nous nous sommes constitués en une ASBL.

Nous avons besoin pour la prise en charge ambulatoire et le traitement des usagers de drogues de votre collaboration. Nous savons les mésaventures que plusieurs d'entre vous ont vécu, et à cause desquelles quelques uns refusent tout net de s'associer à ces traitements.

Le patient toxicomane est en effet à la fois un patient ordinaire par son besoin d'être traité, aidé et soutenu, et hors norme par sa problématique qui exige une attention et un doigté particulier, que tous ne se sentent pas prêts à accueillir, et bien sûr nous respectons ce choix.

Si vous acceptez chez vous les usagers de drogues en traitement, ou si vous préférez les refuser, pourriez vous nous le faire savoir.

Nous savons en effet que le traitement d'un usager de drogue demande une collaboration étroite entre le médecin et le pharmacien, et nous voudrions éviter des conflits aussi stériles que peu souhaitables.

Nous savons aussi ce que beaucoup d'usagers de drogues doivent à cette précieuse collaboration et nous en profitons pour remercier les pharmaciens, pharmaciennes, préparateurs et aides pharmaciens qui collaborent avec les médecins pour ces traitements particuliers

Questionnaire

- Souhaitez-vous être prévenu par le médecin avant d'envoyer un patient muni de sa prescription?
- Faut-il commander à l'avance ?
- 3. Le médecin est le maître de la prescription. Pouvons-nous vous demander de prévenir le médecin prescripteur de tout écart de procédure convenue entre vous et lui concernant la prescription de produits de substitution?

« Les réponses qui nous sont parvenues, tant du côté des médecins que des pharmaciens, manifestaient un accord sur la démarche de collaboration. Les autres n'ont pas pris la peine de s'expliquer. En l'absence de toute indication, nous ne pouvions qu'imaginer les raisons de ce refus ou de ce désintérêt. Les réponses reçues couvraient une grande partie du territoire de la province. Mais nous avons constaté que certains pharmaciens n'ont pas répondu alors que nous savons qu'ils accueillent une population de toxicomanes. Sans doute parce qu'ils ne souhaitaient pas étendre cette clientèle particulière. Enfin, en ce qui concerne les médecins, nous avons bien dû constater l'absence de toute manifestation sur la

commune de Virton. Nous avons mis cela sur le compte d'une certaine méfiance provoquée par le décès, par overdose, d'un jeune toxicomane traité à la méthadone par un médecin généraliste de la ville... Le fait a été un sujet de polémiques dans toute la région ».

Avec cette liste de professionnels ressources, le centre Acto Lux est aujourd'hui en mesure d'orienter les demandes qui lui parviennent en fonction des zones géographiques. Mais il n'y a pas de contrats formels de collaboration entre ces professionnels et le centre. Une demande orientée ne devient donc pas nécessairement une demande suivie sauf s'il existe une démarche volontaire de l'usager en ce sens. « Par contre les médecins généralistes du centre ont leur propre réseau de pharmaciens. Dans ce cas, l'échange d'informations se fait de manière naturelle ».

Après avoir dressé l'état des lieux des offres disponibles en matière de traitement à la méthadone, les rencontres avec les différents services sociaux ont occupé une grande partie du temps des travailleurs du centre. Service de l'aide à la jeunesse et Service de protection de la jeunesse d'Arlon, Maison de justice, prison d'Arlon, Polices d'Athus et d'Arlon, éducateurs de rue du service l'Aiguillage, maison d'accueil Le Passage 6 pour adultes

en difficultés, CPAS... Une démarche qui s'inscrit dans une volonté de travail en réseau. « Au carrefour du social, du médical, du psychologique, du scolaire et du judiciaire, la toxicomanie demande une approche pluridisciplinaire. Elle nécessite à la fois l'échange entre les intervenants, la rencontre, le partage et la collaboration. Ce travail en réseau permet l'approche globale de la problématique des usagers de drogues. Il s'agit de favoriser l'insertion de l'aide aux usagers de drogues dans les dispositifs de soins et d'aide dits traditionnels ».

Accueil et Accompagnement d'usagers de drogues

La philosophie du centre Acto Lux est centrée sur l'accueil et l'accompagnement des usagers de drogues. Pas de distinction entre les produits consommés. « D'ailleurs on observe, en général et comme partout ailleurs une consommation de plusieurs produits en même temps. C'est un phénomène qu'on nomme, dans notre jargon, la polytoxicomanie ».

L'objectif étant de mobiliser les ressources sanitaires. sociales, psychologiques autour des besoins demandeurs, ce premier accueil est volontairement de type social. Pour certaines personnes, adéquatement le rester tout au long de pagnement qui sera proposé. Aussi, ce premier accueil prend-t-il des formes extrêmement variées. Et selon les besoins exprimés, les rencontres sont fixées de manière plus ou moins régulière. L'organisation d'une consultation médicale permet au centre d'offrir un service complémentaire, à savoir la possibilité d'une aide au sevrage et

l'élaboration d'un programme de substitution adapté pour ceux qui le désirent et pour autant que les bénéficiaires entrent dans les critères pour recevoir un tel traitement.

L'accueil téléphonique et la première rencontre sont particulièrement importants. Ils jouent un rôle primordial dans la poursuite de l'aide. « L'accueil s'effectue au cas par cas. Il peut s'agir d'une simple demande d'écoute. Pour d'autres, la demande porte sur une mise en ordre administrative ou des difficultés socioprofessionnelles. D'autres encore sont en recherche d'aide au sevrage ou de thérapie... Parfois, il s'agit juste de s'asseoir et de prendre une tasse de café. On parle... Entre autres de leur consommation, sans jugement et sans a priori. On nous demande souvent si on travaille avec la police et la justice. Ce n'est évidemment pas le cas », explique Magali Didrige, assistante sociale. « Ils ne mettent jamais tout sur la table la première fois. Il faut parfois attendre des semaines... Mais ce qui est certain, c'est que pour franchir la porte d'entrée, il faut déjà que ces usagers aient pris conscience de l'impact de leur consommation dans leur vie quotidienne. Ils disent avoir touché le fond ou encore expriment leur ras-le-bol d'une vie sans travail.»

L'accompagnement proposé consiste à soutenir la personne et à être là quand elle en éprouve le besoin. « Nous accompagnons, pour l'instant, deux personnes en sevrage à Brugmann (hôpital bruxellois). Avec elles, nous avons fait le tour des différents centres de cure afin qu'elles puissent choisir ce qui leur convenait, en tenant compte aussi des délais d'attente. Précisément, les délais d'attente peuvent être excessivement longs. Alors nous sommes là, en soutien, entre le moment de la décision et l'entrée en cure. Nous aidons aussi à faire face à une situation judiciaire comme la reprise de contacts avec l'avocat. Mais nous accompagnons également les personnes lors d'un premier rendez-vous à l'Onem, à la commune ou à la mutuelle pour régulariser une situation. »

Prendre par la main, pour certains, c'est important.

« Prendre par la main, pour certains, c'est important et il faut passer par là... Mais jamais nous ne faisons quelque chose à la place des usagers, même lorsqu'il s'agit d'un simple coup de fil. C'est pourquoi il y a toujours un temps d'adaptation. Par exemple, on ne proposera pas d'emblée à la personne de l'accompagner dans un service administratif. Si elle a reporté deux fois son rendez-vous,

alors, oui, on sera là, avec elle, pour le troisième rendezvous. »

Quant à l'équipe de base de la consultation médicale, qui se déroule au centre, elle se compose de trois médecins généralistes. Grâce aux contacts établis avec les généralistes de la province, quelques-uns peuvent être appelés en dépannage. Toutefois, pour l'organisation des jours de permanence, trois semaine, n'a pas encore été arrêtée. Le système fonctionne toujours sur rendez-vous, dans le prolongement d'entretien(s) avec l'éducatrice ou l'assistante sociale du centre. Le prix de la consultation s'élève soit à un montant de 12,5 euros, soit d'une vignette mutuelle complétée par une participation de 2,5 euros. « Nous sommes en train d'étudier un système de rétribution du médecin généraliste de permanence via le centre. Rétribution qui sera calculée non pas à l'acte mais au nombre d'heures de présence. » Le centre n'effectue pas de contrôle systématique du suivi du traitement telles prise d'urine, prise de sang... « Ce système de contrôle est à instaurer au cas par cas, en fonction du projet thérapeutique et à la demande de l'usager ».



Aide psychosociale et soutien aux familles

Marc est assis à la table. Il écoute attentivement les travailleuses définir leur travail. On sollicite son avis. « Je viens une fois par semaine. Mais je sais que je peux venir tous les jours... C'est ma famille qui m'a orienté vers ce centre. Ici, il n'y a pas de contrôle. Et depuis que je viens, je me sens mieux... »

Une province où les ressources pour les usagers de drogues sont pauvres.

La province de Luxembourg est particulièrement pauvre en matière d'accueil et d'aide aux toxicomanes. Récemment Acto Lux recevait une jeune fille de la région, orientée par Infor-Drogues de Bruxelles. « Elle était vraiment très étonnée de voir qu'ici on pouvait lui proposer quelque chose. Un centre qui l'accepte telle qu'elle est. » Si les ressources de la province sont particulièrement limitées, les pratiques sont également

mal adaptées à une réalité que l'on préfère encore ignorer. « Dans certains hôpitaux de la région, l'accueil des toxicomanes se résume à un accueil d'urgence de 24 heures. Ensuite la personne est remise à la rue, sans orientation particulière. Et de traitement à la méthadone, il est rarement question... Par peur de l'Ordre des médecins. Une attitude qui relève plutôt du fantasme ».

Grâce à la formation complémentaire en systémique de son éducatrice-responsable, Francine Thiry, Acto Lux propose des entretiens individuels ou en famille. Le centre travaille par ailleurs en étroite collaboration avec le psychologue du centre de guidance provincial, Jacques Dewagenaerre. « Ce travail entre tout à fait dans le champ de ses compétences et participe d'une logique de réseau ».

Quant à l'aide aux familles et aux proches, elle est en cours de structuration. Francine Thiry, qui co-anime depuis deux ans les groupes de paroles entre parents du centre Emmanuel situé au Grand-duché du Luxembourg, entend et reçoit les demandes de parents inquiets de la consommation d'un enfant ou d'un proche. « Souvent, les contacts sont d'abord téléphoniques. Ensuite, si nécessaire, vient la rencontre. Il s'agit parfois simplement de relativiser l'objet de leurs inquiétudes mais aussi,

quand les consommations sont plus dures, de les soutenir dans leurs rôles de parents. À la demande des parents qui fréquentent le centre, nous allons très prochainement mettre en place un groupe de parole. La première réunion est programmée pour le mois d'octobre. Ce groupe devrait se réunir une fois tous les 15 jours, en soirée. »

Conseils aux parents de jeunes consommateurs de haschich. Extrait

D'abord, relativisez en essayant de savoir quelle est la fréquence, la dose, l'entourage, l'âge. Le haschich et la marijuana ne sont pas en soi, des produits fort dangereux. Ce qui est « dangereux » et qui doit susciter l'attention, ce sont les circonstances de la consommation : quand, combien, où, avec qui, pourquoi ? On ne court pas de risque mortel. Le haschich et la marijuana restent des produits illégaux, même si la tendance est à la dépénalisation. Par contre le commerce est toujours pénalisable : voir donc si l'enfant deale.

Maintenez le dialogue et considérez que ce n'est pas un drame mais que c'est sérieux. Avertissez de votre position sur ce sujet, clairement, sans moraliser ou raisonner outre mesure : nous sommes ici dans le domaine du ressenti et plus dans celui de la raison...

- ... Voyez ce que vous ressentez : peur, colère, incompréhension, tristesse, culpabilité...
- ... Osez interpellez vos habitudes, quel modèle vous donnez à vos enfants ?...
- ... Vous sentez-vous capable de dire non ?...

Parlez-en. Brisez le tabou et l'isolement. Faites-vous aider pour vous-même...

Le public, après huit mois de fonctionnement

Les deux mois d'été ont vu le nombre de demandes augmenter, sans que les travailleurs du centre ne puissent par ailleurs donner d'explications. Toutefois, au cours des six premiers mois, les demandes étaient essentiellement orientées vers une prise en charge de produits de substitution. Le centre commence à être connu et à servir de point de chute, surtout pour les professionnels de la région du sud-Luxembourg. « Avant l'ouverture du centre, nous avions déjà pointé les attentes des professionnels de cette sous-région. Apparemment, ceux du nord de la province disposent de plus de ressources et se tournent notamment vers Liège ».

À ce jour, 61 personnes ont été accueillies. Un chiffre qui tient compte des demandes formulées par des parents.

Origine	Nombre de personnes
Parents	20 mères et 1 père
Consommateurs hommes	33
Consommateurs femmes	7
Total	61

Au niveau de la répartition par âges, les chiffres ne sont pas tout à fait complets car l'équipe du centre n'a pas effectué de relevé systématique dès l'ouverture. C'est au mois de juin, et notamment après remarque des services de l'Inspection, que Magali Didrige a réalisé une fiche de prise en charge qui systématise un certain nombre d'informations. Prénom, situation géographique, tranche d'âge, situation familiale, personnes ressources... Une feuille de route, à usage interne, remplie au fur et à mesure par le travailleur social après chaque contact ou entretien. « Les informations nous sont communiquées au fil des rencontres. Ce qui signifie que, pour certaines personnes, cette fiche peut ne pas être complète. Pour d'autres, au contraire, elle est tout à fait détaillée. Simplement parce que nous sommes amenés à faire des démarches administratives qui nécessitent des renseignements plus précis ».

Age des usagers	Nombre
12-15 ans	2
16-20 ans	7
21-25 ans	4
26-30 ans	4
31-35 ans	5
36-50 ans	3

Relevons qu'il s'agit en règle générale de personnes présentant une polytoxicomanie. À l'exception des deux jeunes de 12 à 16 ans, consommateurs l'un d'herbe et l'autre d'ecstasy.



La personne est considérée dans sa globalité

Les promoteurs d'Acto Lux ont choisi de développer un centre d'accueil avec possibilité de consultation médicale. Puisaue le réseau de médecins aénéralistes accompagnant des patients toxicomanes pré-existait, le centre d'accueil aurait pu se contenter de réorienter les demandes de traitement de substitution vers ces médecins. Ce n'est pas l'orientation qui a été choisie. Les promoteurs du projet ont privilégié un accompagnement global de type psycho-socio-médical. Ceci étant, il n'y a aucune obligation pour un toxicomane de recourir aux services du médecin de permanence. « Nous pensons que ce lieu doit devenir le point d'ancrage de tout un public qui a des particularités propres. Echanges autour d'une tasse de café, orientation, écoute, entretien psychosocial, accompagnement social et/ou médical... Les portes d'entrée sont multiples parce que nous considérons chaque personne dans sa globalité. Par ailleurs. le fait de concentrer toutes ces composantes dans un même lieu facilite leur accessibilité. Dans un très

proche avenir, nous avons d'ailleurs le projet d'élargir ces portes d'entrées en y ajoutant l'organisation d'activités sociales et/ou de loisirs. »

Quant à l'action médicale du centre, elle n'a pas été conçue dans le seul but de faciliter l'accès à la prescription de traitements de substitution. Il s'agit évidemment de prendre en compte aussi tous les aspects de la santé des usagers comme l'hygiène de vie, la prévention de l'hépatite et du sida.

Acto Lux est reconnu comme comptoir d'échanges de seringues, le premier dans la province. Pourtant, le centre n'a pas encore été sollicité. « Il y a sans doute plusieurs raisons qui expliquent cet état de fait. D'abord nous n'existons pas depuis très longtemps, et il faut du temps pour que l'information circule. Ensuite, la démarche ellemême est nouvelle ici dans la région. Alors, pour l'instant, c'est au travers de nos usagers que nous faisons circuler les seringues stériles. Mais nous avons pris contact avec Modus Vivendi (asbl de prévention, NDLR), afin de favoriser la circulation d'informations. »

Le centre de jour pose ses marques. C'est dans ce contexte qu'une activité à la prison d'Arlon est sur le point de se concrétiser. « Nous imaginons y organiser une permanence. L'intérêt de la démarche réside évidemment dans le fait qu'il s'agit de construire, avec les toxicomanes, des liens entre l'intérieur et l'extérieur de la prison. Acto Lux devient ainsi une passerelle et peut, de manière cohérente, proposer un soutien pour l'ex-détenu une fois confronté à nouveau à son quotidien ».

Motivation et disponibilité de l'équipe

Dans un projet où tout est à construire, la motivation des travailleurs est essentielle. D'autant plus quand il s'agit d'occuper des fonctions à mi-temps. Mais précisément, c'est aussi cet aspect novateur qui les mobilise.

La première assistante sociale engagée en février 2002 jetait le gant quelques mois plus tard. Magali Didrige, qui a pris le relais, cumule sa fonction avec un emploi dans une maison d'hébergement pour handicapés mentaux. La différence, elle connaît... « J'ai toujours espéré ne jamais être une assistante sociale de CPAS. Je voulais un travail où je pouvais prendre le temps. Par exemple, la semaine dernière, j'ai accompagné une femme enceinte qui devait passer un monitoring. Elle était terriblement angoissée. Pendant trois heures, j'étais à ces côtés... Au début de ce travail, j'avais quelques appréhensions. À cause d'une expérience de stage dans un centre où les toxicomanes étaient pris en charge mais dans un cadre judiciaire. Je trouvais que la contrainte judiciaire faussait la relation d'aide. »

Francine Thiry est impliquée dans le projet du centre depuis sa conception. Intéressée, à titre personnel et professionnel en tant qu'éducatrice dans un IMP de la région, elle s'était déjà associée à la réflexion du réseau Alto. « Je désirais réellement participer à la mise en place de ce centre car j'avais été directement confrontée à l'absence de toute structure adéquate ».

Le centre d'accueil est ouvert tous les jours de la semaine. Les lundis, mardis et mercredis de 14 à 18 heures. Le jeudi de 16 à 18 heures et le vendredi de 16 à 20 heures. Il n'y a pas de permanence le week-end. Aussi certains usagers du centre de jour possèdent le numéro de GSM des travailleuses. « En cas d'urgence, ils peuvent, au minimum, être écoutés... Une manière de temporiser ».

Si l'éducatrice, en tant que responsable dispose de la liberté d'initiative, elle en discute toujours au préalable avec l'assistante sociale. Avec une équipe permanente composée de deux personnes seulement, les modes d'organisation sont plus souples. Si les deux travailleuses sont capables d'encadrer les entretiens psychosociaux, l'assistante sociale est par contre plus spécifiquement chargée du suivi administratif et social des usagers, et l'éducatrice est responsable de l'accompagnement des

parents. Ceci étant et par la force des choses, les fonctions sont polyvalentes. Une fois par semaine, une réunion d'équipe réunit les deux travailleuses permanentes, le président du centre, qui est aussi médecin généraliste, et le psychologue du centre provin-cial de guidance, également membre du conseil d'administration.

Telle est l'organisation interne d'Acto Lux après huit mois de fonctionnement. Une organisation susceptible, à tout moment, d'être modifiée en fonction de la manière dont les axes de travail vont eux-mêmes évoluer.

L'avenir en perspective de réseaux

Outre le souhait de devenir un point d'ancrage pour les toxicomanes, un lieu de référence pour les médecins généralistes et autres professionnels confrontés à la problématique, un lieu de soutien pour les familles et les proches, Acto Lux s'est fixé une autre ambition. « Celle de pouvoir estimer l'importance du phénomène et de penser raisonnablement au meilleur angle d'attaque, sans prendre place de prédicateur de bonnes mains. C'est pourquoi, outre notre démarche globale et systémique, le travail en réseau est essentiel dans la mesure où nous voulons rendre plus facile l'accès des usagers de drogues aux dispositifs socio-sanitaires. Cela permet de mieux connaître l'environnement institutionnel de partenaire, de mobiliser derrière des objectifs communs. de partager des ressources dans la réciprocité, de rompre l'isolement de certains partenaires sociaux, d'élargir le champ d'intervention de chaque partenaire face à la toxicomanie et enfin de mettre à jour les carences et les dysfonctionnements ». Et pour rencontrer cette ambition, les travailleurs vont poursuivre le travail de contacts

entamé avec les différents services socio-sanitaires de la région.

Pour en savoir plus

Contact

Acto Lux

rue des Capucins 32 6700 Arlon

Tél./fax: 063/45 70 70

Alto Luxembourg

Jean-Louis Duquenne
Bd du Nord 10
6900 Marche-en-Famenne

Tél.: 084/31 15 40

Sources bibliographiques

- Rapport d'activités du centre Acto Lux, année 2002
- « La place du généraliste dans le réseau d'aide aux toxicomanes », séminaire organisé par la Commission d'enseignement continu universitaire de l'UCL, octobre 2000.
- La charte du mouvement Alto, octobre 1999.

Crédits illustrations : © Acto Lux asbl. Utilisées avec autorisation.

Infos

Collection

Laboratoire des innovations sociales

Rayon librairie Sciences sociales

> Public cible Tout public

Mots-clés
Toxicomane, Arlon, Acto Lux

ISBN / ISSN 2-87415-257-9

Type d'illustrations Illustrations fournies par © Acto Lux asbl

Plus d'infos sur cet ouvrage http://www.labiso.be

Crédits

Édition électronique

Luc Pire Electronique
2002
Liège
Langue française
Première version

Auteur couverture

Olivier Evrard

Graphisme Couverture

Olivier Evrard

Structuration numérique

LPE

Copyright

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.